



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 22 juillet 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le préfet de l'Ardèche appelle les usagers de la route à la plus grande vigilance

Le nombre de tués sur les routes en Ardèche s'élève à 13 depuis le début de l'année 2016, dont 3 motards et 119 blessés.

Depuis le 17 juillet, on déplore 2 nouveaux tués sur les routes ardéchoises.

Ce bilan préoccupant est lié à des comportements imprudents et irresponsables du principalement à la vitesse, à l'alcool et stupéfiants et aux refus de priorités.

L'origine des accidents met en évidence le manque de respect des règles du code de la route de la part de conducteur.

Le préfet appelle chacun à sa responsabilité d'usager de la route et à redoubler d'efforts et de prudence. La route est un espace public, les règles doivent y être respectées :

- Ne prenez pas de risques inconsidérés en roulant trop vite ;
- Adoptez une conduite respectueuse et partagez la route avec les autres usagers (Si vous roulez lentement, arrêtez-vous et laissez passer les véhicules derrière vous) ;
- Respectez la signalisation routière et les distances de sécurité entre les véhicules ;
- Faites une pause toutes les deux heures ;
- Ne prenez pas le volant si vous avez bu de l'alcool et ne laissez pas vos proches conduire s'ils ont consommé de l'alcool ;
- Attachez votre ceinture de sécurité ;
- N'utilisez pas votre téléphone portable au volant.

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Plus d'informations sur la sécurité routière : <http://www.securite-routiere.gouv.fr/>

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :

Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Courriel : pref-communication@ardeche.gouv.fr

